

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE
JEUDI 24 MARS 2022

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Bernard Carpriau, Houda
Khamal Arbit, Jacqueline Moreau, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Annie Vanderhaegen, Carol Delers, Arlette De Ridder, Guido Schollen,
conseillers du CPAS

Le président ouvre la séance à 18h30.

Points ajoutés séance publique
Points ajoutés séance à huis clos

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

**1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du
24/02/2022**

Le Conseil,

Vote public Approuvé à l'unanimité des voix.

Décide

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du
24/02/2022.

B. SEANCE PUBLIQUE

**1. Politique et Organisation – Notification des décisions prises par le Bureau permanent en sa
séance du 10/03/2022**

Le Conseil,

Vote public Approuvé à l'unanimité des voix.

**2. Service social – Notification – Majoration des montants du revenu d'intégration au 1^{er} mars
2022**

Le Conseil,

Contexte

L'indice pivot a à nouveau été dépassé. Les montants du revenu d'intégration sont donc à nouveau majorés à dater du 01/03/2022.

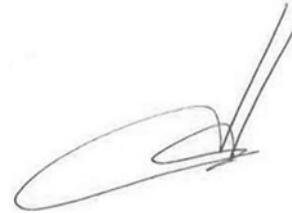
Décide

Article unique – Le Conseil du CPAS prend connaissance de la majoration des montants du revenu d'intégration au 1^{er} mars 2022.

Au nom du CPAS,

(s) Le directeur général
Audrey Monsieur

Le président du CPAS
Armand Hermans



La séance est levée à 20h00.

Le directeur général
Audrey Monsieur

Le président du CPAS
Armand Hermans

